

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
Quentin GEMOETS

RÉDACTEUR EN CHEF
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :
Pascal BELPAIRE
Route de Hannut 38 - 5004 Namur/Bouge
Tél. : 081/24 88 11
Fax : 081/24 88 11
081/22 60 24

SERVICE CLIENTÈLE :
Contacts librairies : tél. 0800/14 145
fax 0800/14 152
librairies@verslavenir.be

Abonnements : tél. 081/23 62 00
fax 081/23 62 01
abonnes@verslavenir.be

Petites annonces : tél. 070/22 33 99
Nécrologie : 070/23 36 93
Commandes photos : tél. 081/24 88 11
CBC 193.123494256

6700 ARLON, avenue Patton 235
6900 MARCHÉ, place Roi Albert 9

CHEFS D'ÉDITION : Bernard MOTTET
infoal@verslavenir.be - www.actu24.be

REDICTION D'ARLON :
Tél. : 063/23 10 30 Fax : 063/23 10 51

REDICTION DE MARCHÉ :
Tél. : 084/37 41 40 Fax : 084/37 41 49

PROMOTION ET DIFFUSION :
Tél. : 081/24 88 11 Fax : 081/22 00 87

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
Province de Luxembourg - Nord :
Paulo AZZELINO 0478/88 63 67
Province de Luxembourg - Sud :
Damien REILAND 0475/95 97 20
Grand-duché de Luxembourg :
Vincent NEY 0475/80 86 43

● Ce journal est protégé par le droit d'auteur, tous droits réservés. Si vous souhaitez copier un article, une photo, une infographie ou de nombreux exemplaires, les utiliser commercialement, les scanner, les stocker et/ou les diffuser électroniquement, veuillez contacter Copiepresse au 02/558 97 80 ou via info@copiepresse.be. Plus d'infos : www.copiepresse.be

L'INFO
DU JOUR

Fini d'oublier la pi



«La pierre asiatique est nettement moins chère que la nôtre. Un exemple : 30 % de moins pour un dallage mosaïque.»

Charles Nelles

La pierre ornementale, un produit wallon que la firme Nelles de Malmedy exploite depuis bientôt cinquante ans. Visite dans les carrières de la Warche.

● Olivier LAMBERT

Un terrain boueux en hiver, des nuages de poussière en été, des collines terrassées par des grues et des monstres de chantiers, des hommes qui cassent des cailloux. En résumé, voilà le décor apocalyptique d'une carrière de pierre dans laquelle on met rarement les pieds. À moins d'y travailler, comme les quelques dix hommes qui bossent dur dans les carrières de la Warche, à un jet de pierres de Bévercé (Malmedy), pour le compte de la firme Nelles Frères de Xhoffraix, un des plus gros producteurs de pierres de Wallonie. 49 ans que cette entreprise familiale, active dans le terrassement et les travaux routiers, creuse les collines de la région de Malmedy et Vielsalm pour extraire du grès schisteux et du schiste appelés à devenir des pierres ornementales utilisées en maçonnerie et dans l'aménagement d'espaces publics.

Encore la concurrence asiatique

Cette ressource purement wallonne a très bonne réputation, mais pas nécessairement sur ses terres. Les produits de nos carrières, comme d'autres, subissent chez nous la concurrence de leurs cousins débarqués des pays asiatiques. Charles Nelles (voir interview ci-contre) se bat au quotidien avec son équipe pour battre ce marché en terme de qualité. Un exemple à suivre qu'a souligné le ministre Philippe Courard lors de la visite qu'il a effectué début mars au

« Il est bien dans mes intentions de valoriser nos ressources, la pierre et le bois. »

sein de l'entreprise Nelles. Mais ce n'est pas seulement pour le plaisir de flirter avec le quotidien des gros bras de la pierre que le ministre en charge des travaux subsidiés de la Région wallonne s'est déplacé à Malmedy : « Il est bien dans mes intentions de valoriser nos ressources wallonnes comme la pierre et le bois, d'en promouvoir l'utilisation dans les chantiers de construction et de rénovation entrepris dans les prochains mois dans toutes nos communes. » Et attention, il n'est pas seulement question ici de dorer le blason de la pierre, mais d'inciter activement les pouvoirs locaux et les communes à préférer les matériaux wallons aux produits exportés. Au risque de voir leurs promesses de subsides enterrées. Pour le ministre Courard, il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement. La pierre, pilier du patrimoine wallon, est un produit naturel et durable à l'inverse de la pierre asiatique que le ministre a qualifiée lui-même de « biodégradable ». Deux mesures dures comme la pierre commencent à circuler dans toutes les communes. ■



EA 010659

C'est décidé, je m'abonne au journal

Je choisis le titre :

- Vers l'Avenir Namur
- Vers l'Avenir Basse-Sambre
- Vers l'Avenir Entre-Sambre-et-Meuse
- Vers l'Avenir Brabant wallon
- L'Avenir Luxembourg
- Le Courrier Tournai-Ath
- Le Courrier Mouscron
- Le Jour Verviers
- Le Jour Huy-Waremme

Pour une durée de :

- 3 mois pour 63,5 €
- 6 mois pour 121 €
- 12 mois pour 221 €

Et je reçois gratuitement ma carte Club Préférences - Découvrez ses avantages chaque semaine dans votre journal ou sur notre site www.actu24.be

Nom :

Prénom :

Rue :

N° : Boîte :

Code Postal :

Localité :

Téléphone :

GSM :

Profession :

Date de naissance :

E-Mail :

Signature :

Le journal sera fourni :

- chez mon libraire
 - à mon domicile par La Poste
- Je renvoie ce coupon aux Éditions de l'avenir, service clientèle, route de Hannut 38 à 5004 Bouge, ou par fax 081/23 62 01, ou je le remplis sur www.actu24.be

Merci de ne pas effectuer de versement avant réception du bulletin de virement et de ne pas utiliser ce coupon pour un renouvellement d'abonnement.

Service clientèle : 081/23 62 00
e-mail : abonnes@actu24.be

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'avenir (Cedex) et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 6/3/82 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case

INTERVIEW ● Charles NELLES



Charles Nelles, administrateur-délégué de la SA Nelles Frères

« Pour une pierre à haute valeur ajoutée »

Dans quelle mesure l'entreprise Nelles subit-elle la concurrence du marché asiatique de la pierre ornementale ?

La mesure du prix : la pierre asiatique est beaucoup moins chère que chez nous, 10 à 12 € du mètre carré pour un dallage mosaïque provenant de Chine contre 17 € pour un produit similaire extrait de nos carrières. À la différence que nous investissons sur la production d'une pierre à haute valeur ajoutée qui est incomparable par rapport aux pierres importées d'Asie. Actuellement, nous sortons annuellement 5 000 tonnes de pierres ornementales de notre carrière en plus d'une produc-

tion de 20 000 tonnes de pierres concassées.

Les mesures annoncées par le ministre Courard sont-elles de nature à vous rassurer pour l'avenir ?

Elles vont nous permettre de récupérer environ 20 % du marché wallon de la pierre ornementale, soit l'équivalent de 1 000 tonnes. Elles seront surtout utiles pour les producteurs de pavés en grès et de revêtements de sols en pierre bleue belge.

Quelle est la répartition de votre production annuelle ?

Une grosse moitié est exportée aux Pays-Bas, en France et en Allemagne. Environ

20 % en Flandre et le reste en Wallonie ainsi que dans notre région. Notre clientèle se constitue de particuliers qui utilisent nos pierres pour divers aménagements extérieurs et les administrations publiques via des entrepreneurs privés. Notre pierre de schiste est fortement utilisée pour des réalisations architecturales et patrimoniales wallonnes.

Vous avez du stock en suffisance ?

Environ 800 000 tonnes de réserves en zone autorisée. Une ressource qui nous laisse une marge d'exploitation de vingt-cinq ans. ■

O. La.

erre wallonne de qualité

50 ans en 2009 que l'entreprise familiale Nelles de Malmedy taille la pierre ornementale. Il en est un des plus gros producteurs wallons.



Nelles Frères sort près de 5000 tonnes de pierres ornementales de ses carrières.

SA Nelles Frères, la carte d'identité

L'entreprise Nelles Frères regroupe 65 personnes salariées, réparties dans trois activités maîtresses. Une première équipe fonctionne dans la réalisation de travaux routiers, de grosses infrastructures routières comme des aménagements particuliers. Une seconde équipe de 10 personnes a la charge d'exploiter deux carrières de pierre à Bévercé-Malmedy (grès schisteux) et Cahay-Vielsalm (schiste). Le troisième pilier, c'est un centre de recyclage de déchets

inertes à Trois-Ponts (RECIREM). La société est en outre actionnaire dans deux autres sociétés où elle emploie 14 personnes supplémentaires: la société GNT (Gehlen Nelles Trageco) spécialisée dans la pose de revêtements hydrocarbonés et la société GMT (Gehlen Malmedy Béton) active dans la production et la commercialisation de bétons prêts à l'emploi et de produits dérivés. En 2009, Nelles Frères fêtera ses 50 ans d'existence.



Pas de qualité, pas de tunes

Pour faire la promo de la pierre ornementale wallonne, le ministre Philippe Courard annonce deux mesures explicitées dans le détail dans une circulaire envoyée aux 262 communes wallonnes. Première mesure: pour la réalisation des cahiers de charges de travaux inscrits dans un plan triennal, il est demandé aux pouvoirs publics de privilégier l'usage de matériaux naturels tels que le bois et la pierre. Mais ce n'est pas tout, le ministre corse la manœuvre en réactivant une disposition « oubliée » du cahier de charge type prévu par la législation wallonne sur les marchés publics en matière de travaux. Philippe Courard s'explique: « Des essais et des contrôles de qualité doivent être obligatoirement organisés sur le type de pierres



Dans la brouette, on met une pierre de qualité sinon le ministre retient les billets.

choisies pour composer les cahiers de charges. Cette disposition doit être appliquée. Il n'est pas seulement question de valoriser nos ressources dans la réalisation de nos biens publics. C'est aussi un souci de bonne gestion des deniers publics. Quand une commune rénove une place publique avec des pierres de mauvaise qualité, la plupart du temps importées d'Asie, il ne faut pas être ingénieur pour comprendre qu'il faut très vite entreprendre de nouveaux travaux de réparation, plus vite que si l'entrepreneur avait d'emblée utilisé une pierre de qualité.» En clair, soit le maître d'ouvrage commande des contrôles concluants, soit le département wallon de répartition des subsides bloque les deniers publics. Un magot de presque 50 millions d'euros annuels, quand même. ■ **O.l.a.**